



OLYMPIADES DE COMPÉTENCES ONTARIO

TROUSSE D'INFORMATION CONCERNANT LES DÉFIS
ORGANISÉS POUR LE PALIER ÉLÉMENTAIRE

Compétences Ontario

vous invite, vous et vos élèves à vous joindre à nous au

Centre des congrès de Toronto
le 6 mai 2019

Un guide pour les chefs de file de la technologie des conseils scolaires des
écoles élémentaires



www.skillsontario.com

Table des matières

Aperçu des défis pour les écoles élémentaires.....	Page 1
• Qu'est-ce qu'une fiche descriptive?.....	Page 2
• Descriptions des défis.....	Page 3-4
Inscription.....	Page 5-6
• Politique concernant les annulations et les remboursements.....	Page 6
Admissibilité des participants.....	Page 7
Règles et règlements pour les participants.....	Page 7-8
Procédure de résolution des conflits.....	Page 8
Journée d'activités pour l'élémentaire.....	Page 9
• Ateliers de sensibilisation aux carrières pour les écoles élémentaires.....	Page 9
• Exposition des carrières.....	Page 9
• Conférence pour les jeunes femmes.....	Page 10
Site Web et personnes-ressources.....	Page 11

Les défis pour les écoles élémentaires se déroulent dans le cadre des Olympiades de Compétences Ontario, l'événement marquant organisé par Compétences Ontario. Ces défis technologiques favorisent le travail en équipe dans le cadre d'une compétition amicale entre les conseils scolaires. Plus de 500 participants (4^e à 8^e année), d'un peu partout à travers la province, y participent chaque année. En plus de promouvoir les programmes technologiques offerts dans votre école, ces défis amusants permettent aux élèves qui y participent de faire valoir leurs connaissances mathématiques, scientifiques et technologiques et de faire le lien entre ce qu'ils apprennent en classe et des carrières dans les métiers spécialisés et technologies. À la suite de leur participation, les élèves débordent d'un enthousiasme contagieux pour les métiers et les technologies!

Cette trousse a été préparée pour vous, en tant qu'administrateur du conseil scolaire et chef de file de la technologie, pour vous aider à choisir les défis susceptibles d'intéresser votre conseil scolaire. Ce document a également pour but de vous aider, vous et vos élèves, dans votre préparation au défi.

De plus, les pages 9 à 11 décrivent les autres activités qui se déroulent parallèlement aux défis pour les écoles élémentaires dans le cadre de la Journée des activités technologiques pour l'élémentaire. Ces activités additionnelles permettent à un plus grand nombre d'élèves de découvrir en quoi les compétences acquises en salle de classe se transposent sur le marché du travail. Nous espérons que vous, vos enseignants et vos élèves participerez aux activités, événements et concours organisés dans un seul but :

« Faire la promotion des métiers spécialisés et des technologies comme choix de carrière viable pour les jeunes de l'Ontario. »

Dans le cadre de l'année scolaire 2018-2019, Compétences Ontario offrira aux écoles de la province l'occasion de participer aux défis décrits ci-dessous. Veuillez noter que ces descriptions n'offrent qu'un aperçu des défis organisés. Si vous décidez d'inscrire votre conseil scolaire à un défi, l'équipe et son conseiller devront consulter la fiche descriptive pour connaître tous les détails.

Nous vous invitons à consulter les fiches descriptives des défis organisés antérieurement, affichés sur le site Web de Compétences Ontario à www.skillsontario.com. Les fiches descriptives des défis 2019 seront disponibles à compter de janvier 2019. Les conseillers sont invités à consulter régulièrement le site Web pour se renseigner sur les mises à jour.

Qu'est-ce qu'une fiche descriptive?

Une fiche descriptive procure un aperçu du défi et comprend les renseignements suivants :

- **date et endroit du défi**
- **but du défi**
- **compétences et connaissances évaluées**
- **durée et heure du défi**
- **matériel que les participants doivent fournir**
- **matériel fourni par Compétences Ontario**
- **règles de sécurité à respecter**
- **coordonnées du président du comité technique**
- **horaire de la journée**



Aperçu des défis pour les écoles élémentaires qui auront lieu le 6 mai 2019

Défi	Niveau	Nombre de coéquipiers
Animation de personnages	4 ^e à 6 ^e et 7 ^e et 8 ^e	4
Construction	7 ^e et 8 ^e	4
Énergie verte	7 ^e et 8 ^e	4
LEGO en génie mécanique	4 ^e à 6 ^e et 7 ^e et 8 ^e	4
Production télévisuelle/vidéo	7 ^e et 8 ^e	2
Robotique LEGO	4 ^e à 6 ^e et 7 ^e et 8 ^e	4
Sécurité en milieu de travail	7 ^e et 8 ^e	2
Technologie	4 ^e à 6 ^e et 7 ^e et 8 ^e	4
VEX Robotique	4 ^e à 6 ^e et 7 ^e et 8 ^e	4

DESCRIPTION DES DÉFIS

Animation de personnages

4^e à la 6^e année et 7^e et 8^e année

Ce défi permet d'évaluer la capacité de chaque équipe à mettre en commun leurs compétences et connaissances dans le domaine de l'animation de personnages. Regroupés en équipes de quatre (4), les élèves devront créer un personnage principal (ou des personnages principaux) pour leur dessin animé. Le dessin animé devra être assez long pour raconter une histoire portant sur le thème dévoilé le jour du défi.

Construction

7^e et 8^e année

Les équipes, formées de quatre (4) élèves, devront se servir du matériel fourni en quantité limitée pour concevoir et construire une structure (c.-à-d. une maison) dans les délais prescrits. L'évaluation tiendra compte de plusieurs facteurs, notamment la conception, l'aptitude à travailler en équipe, la propreté de l'aire de travail, l'esprit d'équipe et la qualité de la structure compte tenu des critères établis pour le défi. Parmi les compétences évaluées, notons la conception, les connaissances et la mise en application des principes de fixation et d'adhésion, ainsi que des principes de structure, de force, de rigidité, de technologie verte et de leadership.

Énergie verte

7^e et 8^e année

Les équipes, formées de quatre (4) élèves, devront concevoir et construire un projet d'énergie verte. Les équipes seront évaluées en fonction des éléments suivants : composantes mesurables (vitesse, température, etc.) du projet, travail d'équipe, qualité de la construction et sécurité.

LEGO en génie mécanique

4^e à la 6^e année et 7^e et 8^e année

Une mise en situation sera présentée aux élèves. Chaque équipe, formée de quatre (4) élèves, devra apporter sa propre trousse LEGO puis concevoir, développer et présenter sa solution. Pour chaque palier, la mise en situation présentée sera fondée sur les éléments du programme d'enseignement ontarien des sciences et des technologies.

Production télévisuelle/vidéo

7^e et 8^e année

Les équipes, formées de deux (2) élèves, devront produire une bande vidéo informative/promotionnelle de 2 à 3 minutes portant sur le thème dévoilé au début du défi. Les coéquipiers devront gérer leur temps efficacement afin de procéder à la planification, à la préparation du texte, au tournage et au montage dans les délais prescrits. Tous les éléments de la production se dérouleront dans l'aire prévue pour le défi et seront réalisés par les participants. Parmi les compétences et connaissances évaluées, notons : planification de la

production et de la conception, prises de vue, trame sonore, montage, narration, travail d'équipe, gestion du temps et résolution de problèmes.

Robotique LEGO

4^e à la 6^e année et 7^e et 8^e année

Les équipes, formées de quatre (4) élèves, devront concevoir, assembler et programmer un robot autonome en utilisant leurs troussees LEGO. Les robots devront accomplir plusieurs tâches précises. Avant le défi, chaque équipe devra concevoir, assembler, et programmer son robot pour qu'il puisse réaliser les tâches à accomplir. À leur arrivée pour le défi, les équipes devraient avoir complété la conception, l'assemblage et la programmation de leur robot en vue de participer aux trois (3) épreuves. Avant le début de chaque épreuve, les équipes auront la chance de faire l'essai de leur robot et d'y apporter des ajustements sur la surface de jeu officielle.

Sécurité en milieu de travail

7^e et 8^e année

Les équipes formées de deux (2) élèves devront faire valoir leurs compétences en santé et sécurité dans le cadre d'épreuves pratiques et théoriques. Les équipes devront compléter deux (2) activités : (a) réaliser une inspection en matière de santé et sécurité dans un milieu de travail simulé et noter les dangers identifiés et (b) présenter un exposé sur la santé et sécurité.

Technologie

4^e à la 6^e année et 7^e et 8^e année

Le défi mise sur les compétences et connaissances acquises dans le cadre du programme d'enseignement des sciences et technologies. Lors de ce défi, les équipes, formés de quatre (4) élèves devront concevoir, construire et communiquer dans un milieu collaboratif afin de développer un dispositif à partir d'une mise en situation. Des consignes seront établies en ce qui a trait à la conception. Les élèves ne seront pas limités dans la solution qu'ils proposeront, leur permettant ainsi faire preuve de créativité et d'inclure plusieurs éléments du programme d'enseignement.

VEX Robotique

4^e à la 6^e année et 7^e et 8^e année

Le défi VEX propose aux équipes formées de quatre (4) élèves des défis robotiques stimulants qui permettent d'accroître leurs habiletés en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM) par le biais de l'apprentissage pratique centré sur l'élève. Le défi VEX préconise, chez les élèves, l'acquisition de compétences pour le travail d'équipe, la pensée critique, la gestion de projet, et les communications qui sont requises afin de les préparer à devenir la prochaine génération d'innovateurs et de solutionneurs de problèmes.

MÉTHODE D'INSCRIPTION

Première étape (1)

À partir de la description qui accompagne chaque défi, veuillez sélectionner les défis auxquels vous souhaitez inscrire des équipes. Chaque conseil scolaire peut inscrire une équipe pour chacun des défis.

Deuxième étape (2)

Les équipes ne peuvent s'inscrire que par l'entremise de la personne-ressource de leur conseil. Pour l'inscription, la personne-ressource devra créer un compte sur le site Web de Compétences Ontario (<https://register.skillsontario.com>)

Si vous ne connaissez pas la personne-ressource de votre conseil scolaire, veuillez communiquer avec Kyla Frankowski à kfrankowski@skillsontario.com

Troisième étape (3)

L'inscription en ligne débutera dès 9 h le mardi 13 novembre. À ce moment, la personne-ressource de votre conseil pourra réserver vos places pour les défis. **REMARQUE** : les places sont réservées au nom du conseil scolaire. Il ne sera pas nécessaire d'identifier les écoles ou élèves participants avant la sixième étape. Veuillez prendre note que certains défis sont particulièrement populaires et que les places s'envoleront rapidement. Pour certains défis, une liste d'attente sera créée dès la première journée d'inscription.

Quatrième étape (4)

Veuillez partager les fiches descriptives, les critères d'admissibilité aux défis à l'élémentaire, les règles et règlements pour les participants et la procédure de résolution des conflits avec toutes les équipes de votre conseil qui souhaitent participer.

Cinquième étape (5)

Un avis confirmant le nombre de places réservées sera acheminé aux personnes-ressources la semaine juste avant le congé des Fêtes. Chaque coéquipier se verra assigner un nom d'utilisateur et un mot de passe. Ces informations vous seront acheminées afin que vous puissiez les distribuer aux équipes/participants.

Les réservations après le congé des Fêtes seront confirmées au fur et à mesure qu'elles seront reçues.

La facturation des places réservées aura lieu juste avant les OCO. Les frais par participant seront de 75 \$. Ainsi, la participation aux défis en équipes de quatre (4) représentera des frais d'inscription de 300 \$, alors que les

Priorité accordée

Entre le 13 novembre et le 30 novembre 2018, les places seront attribuées aux conseils scolaires en fonction de la date de leur demande, **la priorité étant accordée aux conseils scolaires dont toutes les écoles sont affiliées** (ceux-ci ayant priorité sur ceux partiellement affiliés).

Les demandes de réservation reçues après le 30 novembre 2018 seront traitées uniquement en fonction de la date de la demande, peu importe le statut d'affiliation.

frais de participation aux défis en équipes de deux (2) (sécurité en milieu de travail ou production télévisuelle et vidéo) seront de 150 \$.

Sixième étape (6)

Entre la première semaine de janvier et le 29 mars 2019 à 23 h 59, tous les participants devront s'inscrire en se servant du nom d'utilisateur et mot de passe en ligne qui vous auront été remis par Compétences Ontario à l'étape cinq (5). Les participants devraient s'inscrire à partir du site Web <https://register.skillsontario.com>

REMARQUE :

Afin que les places soient comblées par des élèves/équipes qui se sont investis dans la préparation pour le défi, nous appliquerons dorénavant plus rigoureusement nos politiques d'inscription. **Pour les défis dont une liste d'attente a été créée**, Compétences Ontario annulera les places réservées pour lesquelles **aucun participant n'a été inscrit avant la date limite de l'inscription**. Ces places réservées seront remboursées au conseil concerné et offertes au premier conseil scolaire sur la liste d'attente.

Septième étape (7)

Veuillez vous assurer que les enseignants et élèves consultent la fiche descriptive et se préparent à participer aux OCO.

Huitième étape (8)

Soyez des nôtres le 6 mai 2019 pour encourager vos élèves!

Politique concernant les annulations et les remboursements

PÉRIODE SANS PÉNALITÉ : les conseils scolaires pourront annuler des places, sans pénalité, avant le 8 février 2019. Des frais d'annulation non remboursables de 75 \$ seront applicables après cette date.

Les réservations annulées après le 29 mars 2019 seront assujetties à des frais d'annulation de 75\$ par équipe.

Compétences Ontario ne remboursera aucune portion des frais d'inscription des participants dans les cas suivants :

- Les places annulées après la date limite du 29 mars 2019
- Les participants qui ne se présentent pas au défi

Compétences Ontario se réserve le droit d'annuler un défi au besoin. (Par exemple, nombre insuffisant de participants.) Advenant la nécessité d'annuler le défi, un remboursement complet sera accordé aux conseils scolaires qui avaient réservé des places.

Remarque : Saviez-vous que les frais d'inscription permettent de **couvrir moins de 7 %** du coût total pour la participation de chaque élève? Compétences Ontario tient à souligner la contribution de ses commanditaires et partenaires qui permettent d'organiser ces événements pour nos jeunes.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ – PALIER ÉLÉMENTAIRE

Pour participer, les élèves au palier élémentaire doivent répondre aux conditions suivantes au cours de la présente année scolaire :

- a) Fréquenter un établissement d'enseignement élémentaire public, séparé ou privé, affilié à Compétences Ontario.
- b) Être inscrits à un programme d'enseignement dont le niveau correspond à celui visé par le défi (4^e à 6^e année ou 7^e et 8^e année).
- c) Être inscrits à titre de participants auprès de Compétences Ontario.
- d) Être inscrits à la même école que les autres coéquipiers s'il s'agit d'un défi en équipes.
- e) Être citoyens canadiens ou détenir le statut de résident permanent et habiter en Ontario. Les participants doivent pouvoir authentifier ces renseignements au besoin.

RÈGLES ET RÈGLEMENTS POUR LES PARTICIPANTS AUX DÉFIS POUR LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

- Les participants ne peuvent participer qu'à un seul défi des Olympiades de Compétences Ontario.
- La participation à la séance d'information pour les participants est obligatoire. Elle a lieu sur place juste avant le début du défi. Les participants qui arrivent en retard à la séance d'information courent le risque de ne pas pouvoir participer au défi (la décision est à la discrétion du comité technique). Les participants qui arrivent en retard, mais qui sont tout de même autorisés à participer au défi ne bénéficieront pas de temps de supplémentaire. Les participants qui désirent obtenir de plus amples renseignements au sujet des consignes doivent s'adresser à l'un des membres du comité durant la séance d'information.

- Les participants doivent porter le bracelet d'identité fourni jusqu'à la fin de la cérémonie de remise des prix.
- Un pointage minimum de **60 %** est requis pour recevoir une médaille.
- **REMARQUE:** Pendant le processus d'enregistrement sur les lieux du concours, l'enseignant ou l'adulte responsable doit fournir un numéro de téléphone pour être rejoint en cas d'urgence. Il faut aussi que l'enseignant ou l'adulte responsable s'assure régulièrement durant la journée que tout se passe bien pour les participants dont il a la charge.
- Il **est interdit** aux participants de s'adresser aux spectateurs durant leur participation au défi (y compris les enseignants, les conseillers et les parents). À la discrétion des membres du comité technique et des juges, les participants qui ne respectent pas cette consigne pourraient être disqualifiés.
- Les interprètes ou aides (p. ex, interprète pour malentendants) peuvent avoir accès à l'aire prévue pour le défi **à condition qu'une demande ait été faite au moment de l'inscription en ligne du participant.**
- Pendant le défi, seuls les membres du comité technique, les juges et les participants ont accès à l'aire prévue pour le défi.
- À la discrétion des membres du comité technique, les participants pourront prendre une pause (accompagnée) pour se rendre aux toilettes.
- Il est possible que des livres, des notes, du matériel et des dispositifs d'assistance soient permis. Cette décision est à la discrétion des membres du comité technique. Le matériel permis sera identifié dans la fiche descriptive.
- Les cellulaires, téléphones intelligents, mp3, ANP ne sont pas permis dans l'aire prévue pour le défi.
- Toute personne qui participe à un défi (participant, membre du comité technique, juge), et qui est reconnue coupable d'une conduite malhonnête fera face à des sanctions disciplinaires. Il n'y aura aucune tolérance pour la tricherie. Tout participant reconnu coupable d'une conduite malhonnête sera immédiatement disqualifié.
- Les participants qui ne portent pas ou n'apportent pas les vêtements, l'équipement de sécurité, les outils ou l'équipement approprié(s) dont il est fait mention dans la fiche descriptive ne peuvent pas participer au défi.

PROCÉDURE DE RÉOLUTION DES CONFLITS

Une procédure de résolution des conflits a été établie pour s'assurer que tous les participants soient traités de façon équitable durant les défis pour les écoles élémentaires. Les participants doivent d'abord formuler une plainte informelle, verbale ou écrite, au président du comité technique s'ils jugent qu'ils ont été traités de manière injuste. Les participants sont encouragés à **discuter avec le président du comité technique dès que possible durant le**

défi afin qu'une solution puisse être proposée. Dans le cadre de cette discussion initiale, le participant et le président du comité technique doivent tenter de corriger la situation. Un participant directement affecté par la situation qui souhaite faire appel de la décision peut entamer une procédure formelle de résolution des conflits.

Pour plus de détails au sujet de la procédure de résolution des conflits, veuillez communiquer par courriel à competitions@skillsontario.com.

Compétences Ontario organise plusieurs activités dans le cadre de la Journée des activités technologiques à l'élémentaire. Si vous avez des questions au sujet des activités suivantes, veuillez communiquer avec un membre de notre personnel pour plus d'information.

ATELIERS DE SENSIBILISATION AUX CARRIÈRES

Construire, concevoir, créer et réparer – voilà en quoi consistent les ateliers de sensibilisation aux carrières pour les écoles élémentaires. Ces ateliers donnent l'occasion aux élèves de découvrir les métiers spécialisés par le biais d'activités pratiques et de se renseigner sur les perspectives de carrière dans le domaine des métiers spécialisés et des technologies. En groupes de 20, les élèves de 7^e et 8^e année participeront à deux ateliers pratiques et visiteront l'Exposition des carrières.

Avec près de 40 ateliers simultanés, l'événement de l'an dernier a permis d'accueillir plus de 2 000 élèves. Tous ont eu l'occasion de se renseigner davantage sur une carrière du domaine des métiers spécialisés.

La date à retenir est le **lundi 6 mai 2019**. Inscrivez-vous le plus tôt possible.

MÉTHODE D'INSCRIPTION EN LIGNE

L'inscription aux Ateliers de sensibilisation aux carrières pour les écoles élémentaires s'effectue dorénavant en ligne; **les inscriptions par formulaire écrit ou par courriel ne seront pas acceptées**. Les enseignants peuvent s'inscrire en visitant la page Ateliers pour les écoles élémentaires de notre site Web et en cliquant sur « S'inscrire maintenant ». L'inscription débutera le mardi 15 janvier 2019. N'oubliez pas de rappeler à vos écoles de s'inscrire rapidement puisque les places sont limitées!

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter la page Ateliers de sensibilisation aux carrières pour les écoles élémentaires de notre site Web www.skillsontario.com/workshops.

***Politique de paiement** – Compte tenu de la hausse du coût des matériaux et pour assurer le maintien de la qualité du programme, veuillez noter que des frais modiques de 100 \$ par

groupe de 20 élèves sont désormais à prévoir pour les participants aux ateliers pour l'élémentaire.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Kayla Schurman par courriel à kschurman@skillsontario.com.

EXPOSITION DES CARRIÈRES

L'Exposition des carrières permet aux élèves de se renseigner sur les nombreuses perspectives de carrière dans le domaine des métiers spécialisés et des technologies. En assistant aux OCO et en participant aux ateliers interactifs proposés par les différents kiosques, les étudiants ont l'occasion de se faire une meilleure idée du cheminement de carrière qui leur convient. Plus de 50 exposants proposent des activités pratiques visant à informer, inspirer et susciter l'intérêt de vos élèves à l'élémentaire.

Avec plus de 20 000 visiteurs dans le cadre des Olympiades de l'an dernier, l'objectif pour l'édition 2019 est de mettre en valeur encore plus de métiers et d'organiser plus d'activités pour tous les élèves qui participeront à l'Exposition des carrières.

Pour les élèves, il s'agit d'une belle occasion de se renseigner sur les nombreuses perspectives de carrière et de formation dans le domaine des métiers spécialisés et des technologies. À la fin de l'activité, les jeunes quittent, persuadés de pouvoir prendre des décisions éclairées concernant leur avenir.

L'Exposition des carrières aura lieu le **6 et 7 mai 2019**. Notez cette date à votre calendrier!

La participation à cet événement est **GRATUITE** pour toutes les écoles affiliées! De plus amples renseignements au sujet de l'Exposition des carrières 2019 seront disponibles en janvier 2019.

Éléments importants au sujet de l'exposition des carrières 2019

- L'exposition aura lieu le 6 et 7 mai 2019.
- Aucuns frais de participation!
- Un dépliant sera disponible en ligne en janvier 2019.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Solange Saraiva par courriel à ssaraiva@skillsontario.com.

CONFÉRENCE POUR LES JEUNES FEMMES

La conférence permet aux jeunes femmes de 7^e et 8^e année de se renseigner sur les perspectives de carrière dans le domaine des métiers spécialisés et des technologies. Les élèves ont l'occasion de participer à des activités pratiques, d'entendre les propos de conférencières dynamiques et d'échanger avec des femmes œuvrant dans les métiers spécialisés et les technologies. Elles auront également la chance de visiter l'Exposition des carrières et le site de la 30^e édition des Olympiades de Compétences Ontario.

La conférence aura lieu au Centre des congrès de Toronto, le **lundi 6 mai 2019** dans l'édifice Nord.

L'inscription débutera le jeudi 14 février 2019. Veuillez noter que les places sont limitées et qu'il est obligatoire de s'inscrire pour pouvoir participer à cet événement.

***Politique de paiement** – Veuillez prendre note que des frais de 20 \$ par participant sont applicables (avec un maximum de 20 étudiants et 2 enseignants par école).

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous par courriel à ywc@skillsontario.com.

SITE WEB ET PERSONNES-RESSOURCES

Le site Web de Compétences Ontario (www.skillsontario.com) est mis à jour régulièrement. Il comporte des renseignements à jour sur tous nos programmes et concours. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site Web afin de prendre connaissance des changements concernant les défis, y compris les changements aux fiches descriptives.

Si vous avez des questions, veuillez consulter notre site Web. Pour plus d'information, communiquez avec l'un des membres du personnel de Compétences Ontario par courriel à competitions@skillsontario.com.